HELEN KELLER INTL

DEMANDE DE COTATION(RFQ)

Numéro de sollicitation : **CD-Sol268**
Date de lancement de la sollicitation : 29/10/2026
Filiale : HKI - RD Congo
Objet : **FOURNITURE DES KITS FOODS SYSTEM AVEC**

Cher Fournisseur,

Helen Keller International (Helen Keller Intl) est à la recherche de fournisseurs éligibles et qualifiés pour fournir leur meilleur prix pour **fourniture des kits Foods system avec.**

Si vous êtes intéressé, la cotation doit être soumise sur papier à en-tête de l'entreprise et signée par une personne autorisée.
Veuillez-vous référer aux Termes et Conditions ci-dessous lors de la préparation de votre cotation.
La cotation financière doit être présentée au moyen du Bordereau des Prix joint en Annexe 1, dûment complété pour l'ensemble des articles.
Veuillez accuser réception de cette demande en signant l'attestation de conflit d'intérêts du fournisseur (Annexe 2) et indiquer votre intention de soumissionner.
Aucun appel téléphonique ne sera accepté. Toute question concernant cette RFQ doit être soumise par écrit à drc.procurement@hki.org avant la date limite de soumission.
Les questions et réponses considérées comme importantes pour cette cotation pourront être partagées par Helen Keller Intl avec tous les autres soumissionnaires.
Merci,

Spécifications techniques et quantités requises

N°	Description des spécifications		Quantité	Unités	Livraison
1.	Caisse métallique compartimentée	30 × 22 × 20 cm, tôle ≥ 1,2 mm, avec 3 porte-cadenas	1	Pièces	Kinshasa
2.	Cadenas	3 cadenas distincts, chacun muni de 3 clés uniques	3	Pièces	Kinshasa
3.	Bols en plastique incassable	Capacité 1 à 1,5 L	3	Pièces	Kinshasa
4.	Bourses en tissu assorties	Cordon coulissant, 30 × 20 cm, couleurs Jaune, Vert foncé, Blanc (assorties aux bols)	3	Pièces	Kinshasa
5.	Tampons en bois	Motif « épargne »	2	Pièces	Kinshasa
6.	Bloc encreur	Couleur bleue	1	Pièces	Kinshasa
7.	Règle en bois	30 cm	1	Pièces	Kinshasa
8.	Double-décimètre	20 cm	1	Pièces	Kinshasa
9.	Stylos à bille	1 Blue + 1 rouge	2	Pièces	Kinshasa
10.	Calculatrice de bureau	12 chiffres, solaire / pile	1	Pièces	Kinshasa
11.	Carnets d’épargne individuels	40 à 50 pages	30	Pièces	Kinshasa
12.	Registre central de caisse	Format A4	1	Pièces	Kinshasa
13.	Registre des prêts et remboursements	Format A4	1	Pièces	Kinshasa
14.	Cahier de procès-verbal	100 pages	1	Pièces	Kinshasa
15.	Livre des membres	Couverture rigide	1	Pièces	Kinshasa
16.	Cahier de visite	Couverture rigide	1	Pièces	Kinshasa

Exigences d'Éligibilité du Fournisseur

Cette RFQ est ouverte aux entreprises commerciales et non gouvernementales, enregistrées en [République Démocratique du Congo] capables de fournir et livrer les produits, et ayant un solide bilan d'intégrité et d'éthique commerciale.

Note : Helen Keller Intl n'attribuera pas de contrat à toute entreprise qui est radiée, suspendue ou proposée à la radiation, ou qui propose de faire affaire avec des entreprises ou des dirigeants d'entreprises qui sont radiés, suspendus ou proposés à la radiation, dans l'exécution de l'exigence de cette activité.

Mécanisme Contractuel et Conditions de Paiement

- Helen Keller Intl émettra un Bon de Commande au fournisseur.
- Suite à l'acceptation des biens ou services par Helen Keller Intl, le paiement sera effectué dans les 30 jours suivant la réception d'une facture. En cas de retard, Helen Keller Intl déduira 1% du prix total pour chaque jour de retard de livraison.
- Le paiement ne sera émis qu'au Fournisseur identifié dans le Bon de Commande ; le paiement ne sera pas émis à un tiers ou à un individu.

Détails de la Cotation

La cotation doit être marquée avec le Numéro de Sollicitation ci-dessus ; (**CD-Sol268**)

- Description détaillée des articles côtés, avec la marque et la référence proposées ;
- Informations sur le délai et les conditions de livraison à Kinshasa ;
- Informations détaillées sur toute assurance et/ou garantie offerte par le fournisseur ;
- Cotation en USD (Dollar américain) TTC, établie sur le Bordereau des Prix joint en Annexe 1 (prix unitaires et totaux) ;
- Informations sur l’Entreprise ;
- Information sur la licence commerciale valide de l'entreprise, du certificat fiscal (enregistrement TVA), RCCM-ID.NAT-NIF.

Critères d'Évaluation

Les offres seront évaluées selon : le respect des spécifications techniques, les qualifications/expérience du fournisseur, le prix, le service après-vente et les délais. L'offre sélectionnée sera celle présentant le prix le plus bas pour des spécifications conformes. **Note : Le respect de la nouvelle réglementation fiscale en RDC (facture normalisée et quitus fiscal actualisé) constituera un avantage déterminant.**

Date Limite de Soumission

La cotation doit être soumise à Helen Keller Intl au plus tard Le 06/11/2026 à 17h00 (Heure de Kinshasa).

Méthode de Soumission

Copie Papier : Soumettre la cotation sur papier à en-tête de l'entreprise, dûment signée et tamponnée par un individu autorisé, et livrée au Bureau d'Helen Keller Intl dans une enveloppe scellée et adressée à : 4360, avenue de la Science, Résidence de la Science, Kinshasa/Gombe, RDC. Kinshasa-RD Congo/ Logistique.

Électroniquement : Signer, tamponner, scanner et envoyer la cotation en pièce jointe au format PDF à : bengangi@hki.org **Et** drc.procurement@hki.org.

Durée de Validité de la Cotation

Toutes les cotations soumises doivent être valides pendant 90 jours à compter de la date limite de soumission spécifiée ci-dessus. Cela inclut, mais sans s'y limiter, le coût, la tarification, les termes et conditions, les niveaux de service et toutes les autres informations. Si votre entreprise est sélectionnée, toutes les informations contenues dans la RFQ et le processus de négociation sont contractuellement contraignantes et peuvent être acceptées par Helen Keller Intl sans autre négociation.

Termes et Conditions

L'émission de cette RFQ ne constitue pas un engagement d'attribution de la part de HKI, ni n'engage HKI à payer les coûts encourus pour la préparation et la soumission d'une offre.

Les pièces jointes à cette RFQ sont considérées comme faisant partie intégrante de toutes les exigences.

HKI peut contacter les soumissionnaires pour confirmer la personne de contact, l'adresse, le montant de l'offre et pour confirmer que l'offre a été soumise pour cette sollicitation.
Fausses Déclarations dans l'Offre : Les soumissionnaires doivent fournir des informations complètes, précises et exhaustives comme l'exige cette sollicitation et ses pièces jointes.
Divulgation de Conflit d'Intérêts : Les soumissionnaires doivent divulguer toute relation passée, présente ou future avec toute partie associée à l'émission, à l'examen ou à la gestion de cette sollicitation et de l'attribution anticipée. L'omission de fournir une divulgation complète et ouverte peut entraîner la réévaluation par HKI de la sélection d'un soumissionnaire potentiel.
Droit de Sélectionner/Rejeter : HKI se réserve le droit de sélectionner et de négocier avec les entreprises qu'elle détermine, à sa seule discrétion, comme étant qualifiées pour des cotations compétitives et de mettre fin aux négociations sans encourir de responsabilité. HKI se réserve également le droit de rejeter toute ou partie des cotations reçues sans explication.
Droits Réservés : Les réponses à la RFQ deviennent la propriété de HKI. HKI se réserve le droit, à sa seule discrétion :

- De disqualifier toute offre basée sur le non-respect par le Soumissionnaire des instructions de la sollicitation ;
- De renoncer à toute déviation du Soumissionnaire par rapport aux exigences de cette sollicitation qui, de l'avis de HKI, ne sont pas considérées comme des défauts matériels nécessitant un rejet ou une disqualification ; ou lorsque cette renonciation favorisera une concurrence accrue ;
- De prolonger le délai de soumission de toutes les réponses à la RFQ ;
- De mettre fin ou de modifier le processus de RFQ à tout moment et de rééditer la RFQ ;
- D'attribuer un marché basé sur l'évaluation initiale des offres sans discussion ;
- D'attribuer des biens/activités partiels ; et/ou d'émettre plusieurs attributions.

ANNEXE 2 – ATTESTATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS (CI) DU FOURNISSEUR ET CONFIRMATION D'INTENTION DE SOUMISSIONNER

Le Code de Conduite et d'Éthique de HKI exige une divulgation complète et ouverte dans le cadre des achats. Les employés de HKI doivent éviter tout CI ou l'apparence de CI, doivent fournir une divulgation complète de leurs actions ou relations avec des fournisseurs, des entrepreneurs ou des consultants potentiels, et ne doivent pas solliciter, demander, accepter ou accepter d'accepter un cadeau d'un fournisseur ou d'un fournisseur potentiel.

Le Fournisseur accepte soit : 1) de divulguer tout tel CI ; soit 2) d'affirmer, au mieux de sa connaissance, de son information et de sa conviction, qu'aucun employé de HKI, ni aucune personne associée à un employé de HKI, n'est un employé, directeur, responsable, consultant pour/de, ou n'a aucun intérêt financier, direct ou indirect, dans l'organisation du Fournisseur, ou n'a reçu ou ne recevra aucun avantage financier, directement ou indirectement, de l'attribution d'un contrat par le biais de cette sollicitation.

Aux fins de cette certification, les personnes « associées » comprennent, sans s'y limiter : un conjoint, un partenaire domestique, un enfant, un parent ou un frère/sœur, un beau-frère/belle-sœur, un neveu, une nièce, un membre de la famille élargie. Une déclaration matériellement fausse faite en relation avec cette certification et/ou le manquement à effectuer une diligence raisonnable appropriée pour vérifier les informations faisant l'objet de cette certification peut entraîner la non-conformité du fournisseur aux fins de cette attribution. Le fournisseur est encouragé à divulguer toute connexion à un employé de HKI qui pourrait créer une apparence de conflit d'intérêts, qu'elle réponde ou non aux définitions énumérées ci-dessus.

En signant ci-dessous, le Fournisseur confirme qu'aucun CI connu n'existe, ou que le Fournisseur a divulgué tout CI par écrit (veuillez joindre la divulgation séparément) ; et accuse réception de cette RFQ, confirmant ainsi son intention de soumettre une offre conformément aux exigences de la RFQ.

Nom du fournisseur :		**Représentant autorisé du fournisseur :**	
Fonction du représentant :		**Date :**	
Signature du représentant autorisé et cachet de l'entreprise :			

Formulaire d'inscription du fournisseur

Informations générales

Nom légal du fournisseur :	
Adresse de rue :	
Ville :	
Pays :	
Etat / Province / Région :	
Code postal :	
Boîte postale et adresse postale :	

Téléphone :	
Fax :	
Adresse e-mail :	
Site Internet :	

Nom du contact :	
Titre du contact :	
E-mail pour notification de paiement :	

Type de commerce

Société à Responsabilité Limitée_____	Société en Nom Collectif_____	Entreprise individuelle____	Autre (préciser)_____	N° de licence/Lieu d'enregistrement
				N° de TVA/N° d'identification fiscale

Catégorie de fournisseur

Fabricant_____ Agent Autorisé_____ Commerçant ____ Société de Conseil_____ Autre (préciser)_____

Informations bancaires du fournisseur

Nom de banque :	
Nom de la succursale :	
Adresse de la succursale :	

Numéro de Tél. :	
Numéro de fax :	

Nom du compte	Devise du compte	Numéro de compte bancaire	Swift/Code d'identification bancaire (BIC)	Banque de correspondance internationale	Code Swift de la banque correspondante internationale

Je/Nous serons responsable d'informer Helen Keller International par écrit de tout changement concernant les détails ci-dessus. Sauf réception de notification de changement, Helen Keller Intl traitera tous les paiements conformément aux indications ci-dessus.
Je/Nous garantissons que les coordonnées bancaires ainsi fournies ne sont pas fausses et sont conformes aux lois applicables.
Helen Keller Intl a le droit d'accepter l'autorité du soussigné comme preuve concluante autorisant cette personne à exécuter cet accord au nom du fournisseur. Helen Keller Intl n'a aucune obligation de vérifier l'autorité du soussigné sur les détails du compte bancaire.
Je/Nous reconnaissons qu'il n'est pas pratique pour Helen Keller Intl de garder les informations bancaires confidentielles, dans la mesure où elles seront à la disposition du personnel de Helen Keller Intl dans l'exercice de leurs fonctions normales de paiement des créanciers.
Helen Keller Intl ne sera pas responsable des retards de paiement ou des erreurs dues aux facteurs en-dehors du contrôle raisonnable de Helen Keller Intl (y compris, mais sans se limiter aux retards et aux erreurs du système bancaire).
Les informations personnelles que nous recueillons auprès de vous sur ce formulaire seront utilisées par le personnel de Helen Keller Intl dans le but d'effectuer les paiements de vos factures ou d'autres paiements qui peuvent être nécessaires de temps à autre.

Je, certifie que je suis autorisé à signer pour l'entité identifiée à la section 1, les informations fournies ci-dessus sont correctes et, en cas de changement, les détails seront fournis dès que possible.

SIGNATURE AUTORISEE: ..... NOM EN CHARACTERES D'IMPRIMERIE: ..... TITRE:.....DATE: .....